



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

exportations

Question écrite n° 4477

Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le développement des relations commerciales des entreprises françaises au Maghreb, et plus particulièrement avec l'Algérie. La France a marqué récemment, par la visite du ministre des affaires étrangères, le 15 juillet 2012, son attachement et sa volonté à maintenir une politique de partenariat avec l'Algérie. Dans le domaine économique, l'Algérie a mis en place depuis 2005 deux plans quinquennaux, représentant près de 400 milliards d'euros, et ayant permis un développement important de ses infrastructures qui lui permet d'avoir un taux de croissance de plus de 3 % depuis les années 2000. Malgré les liens avec la France, rares sont les entreprises nationales à avoir bénéficié de ces plans quinquennaux. De plus, même si la balance commerciale de l'Algérie est excédentaire, elle importe de nombreux produits alimentaires et des biens de consommation non alimentaires, pour une valeur de 20 milliards d'euros. Devant ces constats, les entreprises du département des Pyrénées-Orientales, à l'initiative de la chambre consulaire et d'industrie, tentent d'apporter leurs savoir-faire, notamment dans le domaine de l'agriculture, avec l'expérience acquise au travers du marché international de Saint-Charles. Il lui demande en conséquence de lui faire connaître quelles sont les actions entreprises sur le plan diplomatique susceptibles de favoriser la coopération et les échanges commerciaux avec l'Algérie.

Texte de la réponse

La France est le premier partenaire commercial de l'Algérie et son premier investisseur étranger hors hydrocarbures, avec 450 entreprises françaises installées pour 35 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects. Les flux d'investissements français en Algérie ont atteint entre 200 et 250 M€ par an depuis 5 ans, attestant d'une bonne confiance de la part de nos grandes entreprises. Le stock de ces investissements était estimé en 2010 à 1,9 Mds €. Le secteur agroalimentaire en représente 5%, avec la présence de nombreuses sociétés (Danone, Lactalis, Hubbard, Bel, In Vivo et Timac...). L'Algérie a lancé début 2010 un plan quinquennal 2010-2014, qui prévoit des investissements de près de 220 Mds €, consacrés au développement de nouvelles infrastructures de base (121 Mds €) et à l'achèvement des projets en cours (report de 100 Mds € non consommés du plan précédent). Ce plan comporte plusieurs volets, sur le développement humain (logements, hydraulique, hôpitaux, écoles, etc.), les infrastructures (transports, urbanisme), la modernisation de l'administration et des entreprises, le développement économique, la lutte contre le chômage, la recherche scientifique et les TIC. Ce plan prévoit notamment de consacrer 10 Mds € environ à l'agriculture. Les autorités françaises mènent un grand nombre d'actions visant à favoriser la coopération et les échanges commerciaux avec l'Algérie. Ces actions sont menées par le ministère des Affaires étrangères, par celui de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, du Développement durable et de l'Energie. Elles sont mises en oeuvre depuis Alger par notre ambassade, notamment via son service économique, et par l'agence Ubifrance qui a pour mission d'informer et de faciliter l'implantation des entreprises françaises sur le marché algérien. En ce qui concerne plus spécifiquement le secteur de l'agriculture, un nouveau groupe de travail a été lancé en janvier 2012 entre les ministères français et algérien sur les questions agricoles et rurales. Il vise à faciliter l'échange d'informations sur les politiques agricoles des deux pays et la définition de projets de

coopération institutionnelle bilatérale, scientifique et technique. Un mémorandum d'entente devrait être prochainement signé au niveau ministériel. Outre ces actions, la coopération économique entre la France et l'Algérie a été suivie depuis septembre 2010 par la mission de M. Jean-Pierre Raffarin, qui a été chargé par le président de la République de contribuer à résorber les difficultés rencontrées par des entreprises françaises sur le marché algérien. Une dizaine de dossiers d'investissements et de contentieux ont pu être réglés. Dans le domaine agricole, cette mission a notamment facilité l'installation des sociétés Cristal Union et Bretagne International en Algérie. Dans le cadre du plan d'action pour la diplomatie économique du Quai d'Orsay, le ministre Laurent Fabius a confié une nouvelle mission sur l'Algérie à Jean-Pierre Raffarin.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cresta](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4477

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5042

Réponse publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6095